

Informations pour les coordonnateurs et les enseignants  
 du Programme du diplôme

## Généralités

### Modifications apportées à la terminologie du Programme du diplôme à compter de septembre 2011 (pour premiers examens en 2013)

L'IB souhaite communiquer un certain nombre de changements et de clarifications apportés à la terminologie du Programme du diplôme à compter de septembre 2011.

Dans de nombreuses écoles du monde de l'IB, certains élèves choisissent de présenter une ou plusieurs matières du Programme du diplôme au lieu du diplôme dans sa totalité (à savoir six matières et trois éléments du tronc commun). Ce type d'élève était par exemple communément appelé « élève préparant un certificat » dans les établissements ou « candidat de la catégorie Certificat » lors de l'inscription auprès de l'IB. Nous souhaitons qu'à partir de maintenant, les écoles du monde de l'IB utilisent en permanence les termes **cours du Programme du diplôme** et **élèves de cours du Programme du diplôme** pour désigner respectivement ces matières et ces élèves. L'utilisation de cette nouvelle terminologie sera d'autant plus importante en 2012 – 2014, lorsque tous les élèves auront accès aux éléments du tronc commun du Programme du diplôme (la théorie de la connaissance, le programme créativité, action, service (CAS) et le mémoire) en tant que

(suite en page 2)

### Notes au coordonnateur du Programme du diplôme

Publication trimestrielle produite par le bureau de l'IB à Cardiff pour tous les établissements autorisés à dispenser le Programme du diplôme.

#### Comment nous joindre ?

##### Bureau de l'IB à Cardiff

Peterson House, Malthouse Avenue, Cardiff Gate, Cardiff, Pays de Galles,  
 GB CF23 8GL, ROYAUME-UNI

Téléphone : +44 29 20 54 77 77    Télécopie : +44 29 20 54 77 78

##### Service d'aide au coordonnateur

Téléphone : +44 29 20 54 77 40    Télécopie : +44 29 20 54 77 78

Courriel : [help@ibo.org](mailto:help@ibo.org)

##### Service des ventes

Téléphone : +44 29 20 54 77 46    Télécopie : +44 29 20 54 77 79

Courriel : [sales@ibo.org](mailto:sales@ibo.org)

Disponible sur IBIS (<https://ibis.ibo.org>) et sur le Centre pédagogique en ligne (<http://occ.ibo.org>).

## Dans ce numéro :

### Généralités

- Modifications apportées à la terminologie du Programme du diplôme à compter de septembre 2011 (pour premiers examens en 2013)
- Fonds d'aide économique de l'IB
- Légalisation des documents présentant les résultats au diplôme : instructions pour 2011
- Observateurs externes
- Formulaire G2
- Recrutement des examinateurs
- Leçon mondiale de l'IB pour 2011
- Matériel de soutien à la mise en pratique du profil de l'apprenant – Appel à contributions
- Actualités du magasin de l'IB

### Groupe 1 et 2 – Langues

- Publication du matériel de soutien pédagogique pour les langues A, B et *ab initio*
- Langues A1 étudiées par les candidats autodidactes soutenus par l'établissement
- Langues classiques
- Vidéos

### Groupe 3 – Individus et sociétés

- Commerce et gestion
- Cours pilote de politique mondiale
- Histoire
- Projets de TISG au niveau moyen
- Philosophie
- Psychologie
- Anthropologie sociale et culturelle
- Religions du monde

### Groupe 4 – Sciences expérimentales

- Science des sports, de l'exercice et de la santé

### Groupe 5 – Mathématiques et informatique

- Mathématiques NS et NM : informations sur la révision du programme
- Perfectionnement professionnel

### Groupe 6 – Arts

Musique  
 Arts visuels

### Tronc commun

Mémoire

### Calendrier de révision du Programme du diplôme

(suite de la page 1)

cours individuels. De plus, le terme utilisé pour désigner ces élèves est ainsi désormais le même que celui pour les élèves qui suivent les **cours du Programme du diplôme** en ligne.

Nous avons décidé de supprimer la référence au certificat dans ce contexte du fait que ce n'est pas ainsi que s'appelle le titre obtenu. Les élèves qui réussissent l'intégralité des épreuves du diplôme se voient attribuer le **diplôme du Baccalauréat International** (qu'ils peuvent encadrer pour la postérité) et le document **résultats au Programme du diplôme**, qui comprend leurs notes finales par matière ainsi que leur note générale. Les élèves qui ne passent des examens que pour un ou plusieurs cours du Programme du diplôme ou qui n'ont réussi que partiellement les épreuves du Programme du diplôme reçoivent un document appelé **résultats de cours du Programme du diplôme**. Aucun des titres délivrés à ces élèves n'est officiellement appelé « certificat ».

Désormais, le seul certificat délivré aux élèves âgés de 16 à 19 ans est le **certificat à orientation professionnelle du Baccalauréat International** (COPIB).

Veuillez noter que les changements ci-après vont également être apportés à la terminologie du Programme du diplôme.

1. La définition du diplôme bilingue sera modifiée en 2011 – 2013 et ne comportera plus la rédaction d'un mémoire dans une seconde langue. Pour les matières des groupes 1, 3 et 4 suivies dans une seconde langue, l'élève devra obtenir une note finale égale ou supérieure à 3 afin de se voir décerner le diplôme bilingue.
2. Le groupe 1 actuellement appelé « Langue A1 » sera désormais intitulé « Études en langue et littérature » afin de mieux décrire les trois nouveaux cours de ce groupe.
3. Le groupe 2 actuellement appelé « Deuxième langue » sera désormais connu sous le nom plus descriptif d'« acquisition de langues ».
4. Enfin, les matières couvrant des exigences pour plus d'un groupe, actuellement intitulées « matières transdisciplinaires » (systèmes de l'environnement et sociétés pour les groupes 3 et 4 et, à compter de 2011 – 2013, littérature et représentation théâtrale pour les groupes 1 et 6) porteront le nom plus approprié de « matières interdisciplinaires ».

Nous espérons qu'au fil du temps nous nous habituerons tous à utiliser les termes corrects du Programme du diplôme, et nous apprécions les efforts que vous ferez afin d'adopter cette nouvelle terminologie plus claire et plus précise.

## Fonds d'aide économique de l'IB

Le fonds d'aide économique de l'IB offre des subventions à court terme à des établissements scolaires ayant des difficultés financières ou souhaitant élargir l'accès aux programmes de l'IB.

## Qui peut en faire la demande ?

Ce fonds offre des subventions à des établissements scolaires appartenant à l'une des catégories suivantes :

- **1<sup>re</sup> catégorie** : les écoles du monde de l'IB ayant des difficultés financières passagères dues à des circonstances imprévisibles et dont elles ne sont pas responsables.
- **2<sup>e</sup> catégorie** : les écoles du monde de l'IB ou les établissements candidats qui peuvent clairement démontrer qu'ils élargissent de manière significative l'accès au(x) programme(s) de l'IB et/ou qu'ils comptent élargir considérablement la diversité de la communauté de l'IB.

## Dépôt des candidatures

Les échéances pour les candidatures en 2011 sont les suivantes :

- 30 mars 2011
- 30 septembre 2011

Pour en savoir plus et accéder au formulaire de candidature, veuillez consulter la page **À propos de l'IB > Promotion et accès à l'éducation > Fonds d'aide économique de l'IB** du site Web public de l'IB ou rendez-vous directement sur <http://www.ibo.org/fr/accessandadvancement/ibgrants/>.

Veuillez adresser vos questions au bureau chargé de la promotion de l'éducation en écrivant à [ibgrant@ibo.org](mailto:ibgrant@ibo.org).

## Légalisation des documents présentant les résultats au diplôme : instructions pour 2011

### Contexte

Certains pays ne reconnaissent le document de l'IB présentant les résultats au diplôme comme valable qu'une fois légalisé par leur ambassade ou consulat en Suisse. C'est au coordonnateur du Programme du diplôme qu'il incombe d'en informer les élèves. Le diplôme à proprement parler n'est légalisé que dans des circonstances exceptionnelles et sur demande. L'Argentine requiert la légalisation du diplôme ainsi que celle du document présentant les résultats au diplôme. Il peut arriver que des universités du Mexique ou d'Égypte demandent également la légalisation de ces deux documents.

La légalisation des diplômes de l'IB a lieu au siège de l'IB à Genève, en Suisse, après chaque session d'examens. Le nombre de demandes augmente d'année en année.

### Demandes de légalisation

Si la légalisation est demandée, le bureau de l'IB à Cardiff enverra au siège de l'IB à Genève les documents présentant les résultats au diplôme, c'est-à-dire ceux donnant les notes obtenues par les candidats. Les diplômes correspondants seront envoyés aux établissements à l'attention du coordonnateur qui les conservera jusqu'à réception des documents légalisés à envoyer aux élèves.

Les coordonnateurs doivent transmettre au bureau de l'IB à Genève le nom et le code de chaque élève qui désire faire légaliser le document présentant les résultats au diplôme. Pour ce faire, les coordonnateurs doivent remplir le formulaire de demande de légalisation disponible sur IBIS sous l'onglet **Candidat > Résultats des candidats > Demandes relatives à la légalisation** et l'envoyer de manière à ce qu'il parvienne au siège de l'IB au plus tard le 15 juin (session de mai) ou le 15 décembre (session de novembre). Ce formulaire doit être envoyé le plus tôt possible afin qu'il puisse être traité dans un délai raisonnable.

Pour les candidats de reprise, les demandes de légalisation doivent être envoyées à nouveau pour la session d'examen à laquelle ils se représentent.

Le coordonnateur doit saisir sur IBIS les noms des élèves exactement comme ils sont orthographiés sur leur passeport. Dans le cas contraire, certains consulats pourront refuser de procéder à la légalisation du diplôme de l'IB. Les pays suivants exigent une photocopie du passeport de l'élève : Italie, Iran, Pérou et Arabie Saoudite (voir la liste des cas particuliers).

Les photocopies des passeports doivent être envoyées conjointement avec le formulaire de demande de légalisation disponible sur IBIS par courrier électronique à l'adresse [legalization@ibo.org](mailto:legalization@ibo.org) et/ou envoyées dans les plus brefs délais par messagerie express à l'adresse suivante : International Baccalaureate, Legalization Service, 15 route des Morillons, 1218 Grand-Saconnex, Genève, Suisse. La ligne téléphonique directe du service de légalisation de l'IB à Genève est le +41227917745. Un accusé de réception sera envoyé aux établissements par courrier électronique après réception du formulaire de demande de légalisation.

Les certificats des élèves qui échouent au diplôme ne seront légalisés que si cela est expressément demandé sur IBIS.

### Envoi des documents légalisés par messagerie express

Les documents présentant les résultats au diplôme légalisés seront envoyés aux établissements concernés par messagerie express. Veuillez dès lors fournir, sur le formulaire de demande de légalisation, le numéro de téléphone ainsi que l'adresse physique de l'établissement (et non un numéro de boîte postale). Les coordonnateurs seront alors chargés de la distribution de ces documents à leurs élèves.

Veuillez noter que l'IB prendra à sa charge les frais d'envoi par messagerie express pour autant que les établissements respectent les échéances mentionnées ci-dessus. Dans le cas contraire, les documents seront envoyés aux établissements par courrier aérien recommandé, à moins que les coordonnateurs ne demandent une autre méthode d'envoi, auquel cas tout frais supplémentaire sera à la charge de l'établissement concerné.

Dans l'intérêt des élèves faisant la demande de légalisation et compte tenu des délais stricts pour s'inscrire à l'université, le service de légalisation fait son maximum pour accélérer

la procédure de légalisation. Pour votre information, veuillez noter que le service de légalisation a pu envoyer les diplômes de la session de mai 2010 aux établissements à la fin du mois d'août ; pour ce qui est de la session du mois de novembre 2010, les documents ont été envoyés à la fin du mois de février 2011.

### Païement : nouveaux frais pour 2011

Le barème des droits et frais comporte deux modifications pour l'année 2011 :

1. Les frais standard par élève pour la légalisation de chaque document lié au diplôme de l'IB sont détaillés dans le tableau ci-dessous. Ils sont également indiqués dans le barème des droits et frais du *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme* de 2011.

USD	CHF	GBP	CAD
132,00	142,00	82,00	158,00

2. Les frais indiqués dans le tableau ci-dessus devront être réglés pour chaque document lié au diplôme de l'IB pour lequel la légalisation est demandée : le diplôme, les résultats du diplôme, le certificat **et/ou** tout certificat supplémentaire (par exemple, si un élève du Royaume-Uni demande la légalisation de son diplôme et de ses résultats, il devra payer des frais d'un montant de 164 GBP (82 GBP x 2)).

### Remarques

1. Les demandes de légalisation pour un, deux ou plusieurs pays requérant la légalisation par apostille, indiqués par un astérisque dans la liste des pays concernés ci-dessous, ne doivent être facturées qu'une seule fois du fait que l'apostille de la chancellerie est valable pour tous les pays mentionnés.
2. Les demandes de légalisation pour les pays requérant la légalisation consulaire doivent être facturées autant de fois qu'il y a de demandes de légalisation faites à un consulat.

Les coordonnateurs devront collecter à l'avance les frais de légalisation auprès des élèves concernés. Comme les années précédentes, l'IB enverra les factures aux établissements le plus tôt possible une fois le processus de légalisation terminé. Le paiement ne doit être effectué qu'à la réception de cette facture.

### Pays concernés

Vous trouverez ci-dessous une liste des pays pour lesquels la légalisation a été demandée dans le passé. Il se peut que cette exigence soit imposée par d'autres pays à l'avenir.

Arabie Saoudite	Grèce*	Paraguay
Argentine*	Guatemala	Pays-Bas*
Arménie*	Inde*	Pérou
Bolivie	Indonésie	Philippines

Bosnie-Herzégovine*	Iran	Pologne*
Brésil	Israël*	Portugal*
Bulgarie*	Italie*	République de Corée*
Burkina Faso	Jamaïque	République tchèque*
Chili	Jordanie	Roumanie*
Chypre*	Kazakhstan*	Serbie*
Colombie*	Lettonie*	Singapour
Costa Rica	Liban	Slovaquie*
Croatie*	Lituanie*	Slovénie*
Égypte	Macédoine*	Soudan
El Salvador*	Malte*	Syrie
Émirats arabes unis	Mexique*	Taiwan
Équateur*	Monténégro*	Thaïlande
Espagne*	Nigéria	Turquie*
Estonie*	Pakistan	Ukraine*
Fédération de Russie*	Palestine	Uruguay
Géorgie*	Panama*	Venezuela*
		Yémen*

\* L'apostille de la chancellerie (convention de La Haye du 5 octobre 1961) remplace la légalisation consulaire. Elle est valable dans chacun des pays indiqués par un astérisque dans la liste ci-dessus.

### Cas particuliers

En **Argentine**, le ministère de l'Éducation à Buenos Aires requiert la légalisation du diplôme et des résultats du diplôme.

Au **Burkina Faso**, une deuxième légalisation est requise dans le pays lui-même pour les **nationaux**. Les frais du consulat sont à régler directement dans le pays. Joignez une photocopie du passeport pour les élèves concernés. La légalisation n'est pas obligatoire pour les **ressortissants étrangers**.

En **Iran**, une photocopie du passeport de l'élève est requise.

En **Italie**, une photocopie du passeport de l'élève est requise. Les universités d'Italie peuvent exiger la traduction en italien

du document présentant les résultats au diplôme par un traducteur assermenté. Il incombe au candidat de satisfaire à cette exigence.

Au **Mexique**, il peut arriver que des universités requièrent la légalisation du diplôme et du document présentant les résultats.

En **Égypte**, il peut également arriver que des universités requièrent la légalisation du diplôme et du document présentant les résultats.

Au **Pérou**, une photocopie du passeport de l'élève est requise pour les nationaux et les ressortissants étrangers.

En **Arabie Saoudite**, les élèves **saoudiens** doivent fournir une photocopie de leur passeport.

En **République de Corée**, seule une partie des universités exige la légalisation des résultats du diplôme.

En **Slovénie**, la légalisation n'est pas requise pour les documents présentant les résultats du diplôme. Elle l'est **uniquement** pour les certificats.

Aux **Pays-Bas**, seule une partie des universités exige la légalisation des résultats du diplôme.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez vous mettre en rapport avec le service de légalisation de l'IB ([legalization@ibo.org](mailto:legalization@ibo.org)).

Ces informations ont été mises à jour en décembre 2010. Veuillez consulter IBIS régulièrement pour vous tenir informé(e) des éventuelles modifications.

### Observateurs externes

Les enseignants du Programme du diplôme de l'IB sont invités à témoigner leur intérêt à participer aux réunions de délibérations de l'IB pour la session de novembre 2011 en tant qu'observateurs. Ces réunions auront lieu au bureau de l'IB à Cardiff, au Pays de Galles, courant décembre 2011.

L'invitation d'observateurs externes a pour but de permettre une meilleure compréhension du processus d'attribution des notes finales. Les enseignants qui assistent à ces réunions devront remettre un rapport contenant leurs observations au directeur de l'évaluation.

Les enseignants qui souhaitent assister à une réunion de délibérations doivent obtenir l'accord écrit de leur chef d'établissement avant de poser leur candidature par écrit auprès de Richard Thomas ([richard.thomas@ibo.org](mailto:richard.thomas@ibo.org)), agent à l'administration de l'évaluation au bureau de l'IB à Cardiff. Leur demande écrite doit contenir de brefs renseignements personnels et un compte rendu de leur expérience en tant qu'enseignant du Programme du diplôme de l'IB. Ils doivent également indiquer :

- leur nom ;
- la matière qui les intéresse ;
- le nom et l'adresse de leur établissement ;
- le code de leur établissement.



Les personnes dont la candidature n'a pas été acceptée dans le passé sont invitées à se représenter.

Seul un nombre réduit d'observateurs peut être invité à chaque session. La priorité sera donnée aux demandes émanant d'établissements qui n'envoient pas régulièrement de participants et qui n'ont pas envoyé d'observateurs dans quelque matière que ce soit au cours des cinq dernières années. À l'exception des réunions de délibérations pour les cours de langues, les observateurs devront avoir une bonne compréhension de l'anglais. La date de clôture des candidatures est fixée au 15 août 2011. L'IB ne communiquera pas avec les candidats dont la candidature n'est pas retenue. Les enseignants retenus seront informés avant la fin du mois de septembre.

L'IB assumera les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration dans la mesure du raisonnable, mais la participation à la réunion elle-même ne sera pas rémunérée.

## Formulaire G2

Nous rappelons aux coordonnateurs de l'IB et aux enseignants que les commentaires fournis par les enseignants sur le formulaire G2 jouent un rôle déterminant dans le processus d'évaluation. Les coordonnateurs doivent s'assurer que les enseignants ont à leur disposition l'ensemble du matériel d'examen pertinent. Les enseignants doivent remplir un formulaire G2 pour chaque épreuve d'examen réalisée par les élèves, que les épreuves concernées aient paru de bonne ou de mauvaise qualité. Chaque formulaire envoyé est lu, pris en compte et peut avoir une influence sur la détermination des seuils et la préparation des futures épreuves. Le formulaire G2 est disponible en version électronique sur la page d'accueil de chaque matière sur le centre pédagogique en ligne (CPEL).

## Recrutement des examinateurs

Nous procédons actuellement au recrutement d'examineurs en vue de la préparation des sessions d'examens de mai et de novembre 2011. Toutes les candidatures déjà reçues continueront à être traitées. Toutefois, en raison de l'augmentation continue du nombre de candidats au diplôme, nous recherchons activement à recruter des examinateurs pour l'ensemble des matières du Programme du diplôme. Les candidatures émanant d'enseignants des matières suivantes seront particulièrement appréciées.

- Allemand A1
- Anglais A1
- Anglais A2
- Arts visuels
- Biologie (en espagnol et en allemand)
- Danois A1
- Espagnol B
- Études mathématiques
- Français A1

- Géographie
- Histoire
- Letton A1
- Mathématiques (en espagnol)
- Psychologie
- Systèmes de l'environnement et société (en espagnol)
- Théâtre
- Théorie de la connaissance
- Turc A1

Nous sommes particulièrement intéressés par les candidatures de personnes en mesure d'effectuer le travail de notation en espagnol et en français.

Afin d'être préparés à leur nouveau rôle, les enseignants retenus recevront une **formation de qualité dans un environnement en ligne encadré**. Tous les candidats devront disposer d'une adresse électronique ainsi que d'un accès à Internet dans un cadre qui se prête à la correction de matériel d'examen.

Vous trouverez plus d'informations sur le rôle d'examineur, ainsi qu'un formulaire de candidature (disponible en anglais uniquement) sur les pages du site Web public de l'IB consacrées au recrutement d'examineurs, à l'adresse <http://www.ibo.org/fr/examiners/>.

Les formulaires de candidature dûment remplis devront comporter la référence « Cnotes March11 » et être envoyés au service chargé du recrutement et de la formation en ligne des examinateurs. Les questions devront être envoyées par courriel à [examrecruit@ibo.org](mailto:examrecruit@ibo.org).

## Leçon mondiale de l'IB pour 2011

Depuis 2008, l'IB incite les écoles du monde de l'IB à participer aux leçons mondiales sur les thèmes de la pauvreté, de la paix et des conflits, et de la gestion de l'environnement.

Cette année, l'IB met à nouveau l'accent sur son engagement envers les enjeux mondiaux et vous invite ainsi que votre établissement à vous joindre à des activités de recherche et des actions portant sur **la santé et les maladies dans le monde**. L'Organisation mondiale de la Santé a déclaré le 7 avril 2011 « Journée mondiale de la santé », une manifestation annuelle dont le thème cette année est **la propagation mondiale de la résistance aux antimicrobiens**.

Afin de soutenir la participation des établissements, nous publierons début mars des documents relatifs à la planification du programme d'études sur le site Web « Objectif monde » de l'IB (<http://globalengage.ibo.org>, anciennement connu sous le nom de « thème central pour la communauté de l'IB »). Des enseignants du réseau de collaborateurs de l'IB préparent actuellement un plan de travail du Programme primaire (PP) sur le thème « Comment le monde fonctionne », un plan de travail des unités du Programme de premier cycle secondaire (PPCS) combinant les sciences expérimentales

et les mathématiques, et des plans de cours de théorie de la connaissance et de biologie dans le cadre du Programme du diplôme.

Comment participer ?

- Vous pouvez aborder la Journée mondiale de la santé (<http://www.who.int/world-health-day/fr/>) dans tous les programmes de l'établissement ou dans le cadre d'activités ou de réunions organisées au sein de celui-ci.
- Vous pouvez réfléchir à des façons d'utiliser la Journée mondiale de la santé comme contexte d'enseignement et d'apprentissage dans les cours qui auront lieu début avril 2011.
- Durant le premier trimestre 2011, vous pouvez prévoir du temps pour vous réunir et étudier la manière dont les modèles qui seront mis à votre disposition début mars pourront être utilisés dans le cadre des programmes de l'IB que vous dispensez.

Nous encourageons les écoles du monde de l'IB à unir leurs efforts de par le monde en organisant des leçons et des activités au sein de chaque établissement. Nos réflexions et nos actions en tant qu'individus, ainsi que dans le cadre du continuum d'éducation internationale de l'IB, peuvent contribuer à l'édification d'un monde meilleur.

Si vous avez des questions sur la leçon mondiale de 2011, n'hésitez pas à nous les envoyer par courriel à l'adresse suivante : [globalengagement@ibo.org](mailto:globalengagement@ibo.org).

## Matériel de soutien à la mise en pratique du profil de l'apprenant – Appel à contributions

Un groupe de travail sur le continuum de l'IB a développé un outil en ligne à l'usage des écoles du monde de l'IB qui met à leur disposition une source partagée et régulièrement

mise à jour d'exemples de pratiques visant à soutenir la mise en œuvre du profil de l'apprenant. Le projet est actuellement dans sa phase pilote et inclut 30 établissements représentant les trois régions de l'IB. Le groupe recherche des exemples de bonnes pratiques provenant d'enseignants du Programme du diplôme. Il s'intéresse en particulier aux exercices d'apprentissage permettant aux élèves de réfléchir de manière critique sur le développement de leur sensibilité internationale telle qu'illustrée par les qualités du profil de l'apprenant de l'IB. Les coordonnateurs du Programme du diplôme et les responsables du programme CAS peuvent également proposer de partager des activités ou des événements au cours desquels le profil de l'apprenant a contribué à développer la cohérence du programme, la compréhension que les parents d'élèves et les membres de la communauté ont de l'IB, le perfectionnement professionnel ou la direction pédagogique.

Des animateurs sont à la disposition des établissements afin de les aider à préparer les documents qu'ils souhaitent partager. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez envoyer un courriel à [continuumdevelopment@ibo.org](mailto:continuumdevelopment@ibo.org).

## Actualités du magasin de l'IB

Pour accéder à la liste complète des publications d'*IB Publishing* (le service d'édition de l'IB) à paraître en 2011, vous pouvez télécharger le prospectus *Nouvelles ressources de l'IB pour 2011* depuis la page **Téléchargements** du magasin de l'IB (<http://store.ibo.org>). Vous pouvez également vous rendre sur la page **Avis de parution / Abonnement au bulletin d'information** du site pour vous inscrire à un service vous permettant de recevoir un courriel de notification dès que les publications qui vous intéressent sont disponibles à la vente.

## Publications récentes

Les publications, produits et articles indiqués ci-dessous sont à présent disponibles :

TITRE	FORMAT	DATE DE PUBLICATION	PRIX	NOTES
<i>IB Questionbank – Commerce et gestion</i> (deuxième édition, en anglais)	CD-ROM	10/01/2011	104 GBP / 168,48 USD	
<i>IB World Schools Yearbook 2011</i> (en anglais)	Livre	12/01/2011	45 GBP	Publié par John Catt Educational Ltd en collaboration avec l'IB
<i>History of the Americas Course Companion</i> (en anglais)	Livre	17/01/2011	24,50 GBP	Publié par OUP en collaboration avec l'IB
<i>IB Prepared: Approach your exams the IB way pour la biologie NS</i> (en anglais)	Livre	17/01/2011	18 GBP 29 USD	

TITRE	FORMAT	DATE DE PUBLICATION	PRIX	NOTES
<i>IB Prepared: Approach your exams the IB way pour la biologie NM (en anglais)</i>	Livre	17/01/2011	15 GBP 24 USD	
<i>IB Prepared: Approach your exams the IB way pour la chimie NS (en anglais)</i>	Livre	17/01/2011	18 GBP 29 USD	
<i>IB Prepared: Approach your exams the IB way pour la chimie NM (en anglais)</i>	Livre	17/01/2011	15 GBP 24 USD	
<i>The Changing Face of International Education: Challenges for the IB (en anglais)</i>	Livre et livre numérique	01/02/2011	22 GBP 35 USD	Notre premier livre numérique ! Ce livre a été réalisé sous la direction de George Walker et réunit des chapitres rédigés par des spécialistes.
<i>Economics Course Companion (deuxième édition)</i>	Livre	08/02/2011	25 GBP	Publié par OUP en collaboration avec l'IB
<i>IB Prepared: Approach your exams the IB way pour le cours de commerce et gestion NS (en anglais)</i>	Livre	17/02/2011	18 GBP 29 USD	
<i>IB Prepared: Approach your exams the IB way pour le cours de commerce et gestion NM (en anglais)</i>	Livre	17/02/2011	15 GBP 24 USD	
<i>IB Prepared: Approach your exams the IB way pour la physique NS (en anglais)</i>	Livre	17/02/2011	18 GBP 29 USD	
<i>IB Prepared: Approach your exams the IB way pour la physique NM (en anglais)</i>	Livre	17/02/2011	15 GBP 24 USD	
<i>Série d'épreuves d'examen et barèmes de notation – Novembre 2010</i>	CD-ROM	28/02/2011	99 GBP 160 USD	
Les publications suivantes seront prochainement disponibles :				
<i>English A: Language and Literature Course Companion (en anglais)</i>	Livre	Mars/avril 2011	26 GBP	Publié par OUP en collaboration avec l'IB
<i>English A: Literature Course Companion (en anglais)</i>	Livre	Mars/avril 2011	24 GBP	Publié par OUP en collaboration avec l'IB
<i>French B : Course Companion (en anglais)</i>	Livre	Mars/avril 2011	24 GBP	Publié par OUP en collaboration avec l'IB
<i>Spanish B : Course Companion (en anglais)</i>	Livre	Mars/avril 2011	24 GBP	Publié par OUP en collaboration avec l'IB

## À la recherche d'auteurs

Si vous souhaitez proposer vos talents d'auteur pour une nouvelle publication ou tout simplement partager une idée concernant un nouveau produit, rendez-vous sur le blog d'actualités du magasin de l'IB (<http://blogs.ibo.org/ibstore/>, disponible en anglais uniquement).

## Remises pour les commandes groupées

Rappelez-vous que si vous passez des commandes pour des classes entières ou pour un district scolaire, vous pouvez désormais réaliser des économies sur de nombreux produits et publications.

## Bon d'envoi gratuit pour les participants à des événements de l'IB

Si vous vous rendez à la conférence de la région Asie-Pacifique de l'IB qui se tiendra à Melbourne à partir du 17 mars, nous vous invitons à vous rendre au stand du magasin de l'IB. De nombreux échantillons seront mis à votre disposition et vous pourrez emporter un bon d'envoi gratuit disponible uniquement pour les participants à cet événement.

Pour de plus amples informations sur les produits et services d'IB Publishing, rendez-vous sur le magasin de l'IB (<http://store.ibo.org/>).

## Groupes 1 et 2 – Langues

### Publication du matériel de soutien pédagogique pour les langues A, B et *ab initio*

Nous rappelons aux établissements qu'à compter de mai 2011, le matériel de soutien pédagogique pour les nouveaux cours de langue A, langue B et langue *ab initio* des groupes 1 et 2 pourra être téléchargé gratuitement depuis le CPEL. Ces documents ont pour but d'aider les enseignants des cours de langue A (littérature, langue et littérature, littérature et représentation théâtrale) et des cours de langue B et de langue *ab initio* à planifier leurs cours avant le début de l'enseignement des nouveaux programmes en 2011. Les établissements doivent s'assurer que tous les enseignants des groupes 1 et 2 ont accès à ces publications. Le matériel de soutien pédagogique contient des échantillons corrigés et accompagnés de conseils et de suggestions pour l'élaboration des plans de cours et des activités. Il contient également une explication de la philosophie qui sous-tend chacun de ces cours. Les enseignants sont invités à utiliser le matériel de soutien pédagogique en parallèle avec le guide correspondant, la liste d'auteurs prescrits et la liste d'œuvres traduites prescrites (PLT). Si les enseignants souhaitent recevoir une aide et des conseils supplémentaires sur l'interprétation du guide et des documents qui s'y rapportent ainsi que sur l'utilisation du matériel de soutien pédagogique, ils peuvent se rendre sur les forums d'enseignants des groupes 1 et 2 ; des conseillers pédagogiques en ligne seront à leur écoute pour répondre à leurs questions.

Les publications suivantes, réalisées en collaboration avec l'IB et publiées par OUP (*Oxford University Press*), seront prochainement disponibles (en anglais uniquement) :

*English A: Language and Literature Course Companion*, 26 GBP

*English A: Literature Course Companion*, 24 GBP

*French B: Course Companion*, 24 GBP

*Spanish B: Course Companion*, 24 GBP

## Langues A1 étudiées par les candidats autodidactes soutenus par l'établissement

### Nouvelle procédure pour l'épreuve orale de remplacement

Nous rappelons aux établissements qu'une nouvelle procédure d'évaluation de la composante orale est en place pour les langues A1 étudiées par les candidats autodidactes depuis la session d'examens de mai 2010. Cette procédure est détaillée dans le document intitulé *Nouvelles procédures pour les examens oraux des candidats autodidactes soutenus par l'établissement*, qui est disponible sur les pages du CPEL consacrées à la langue A1. Les questions que les élèves doivent utiliser pour préparer la section I (2<sup>e</sup> partie : étude approfondie) de l'épreuve orale de remplacement des sessions de 2011 et de 2012 sont également disponibles sur le CPEL. Les établissements doivent s'assurer qu'ils utilisent la série de questions correspondant à leur session.

## Langues classiques

### Auteurs et genres littéraires prescrits, pour premiers examens en 2010

Vous trouverez ci-dessous quelques clarifications concernant les informations relatives à la liste d'auteurs et de genres littéraires prescrits. Ces renseignements sont disponibles sur le Centre pédagogique en ligne (CPEL) dans la rubrique **Langues classiques > Documents généraux > Auteurs et genres littéraires prescrits, pour premiers examens en 2010**.

Dans la 2<sup>e</sup> partie du document, qui porte sur l'étude de genres littéraires, il est précisé que la première liste est destinée aux trois premières années du cours, à savoir 2008, 2009 et 2010. La seconde la remplace pour les trois années suivantes, 2011, 2012 et 2013.

Les établissements doivent donc garder à l'esprit les informations suivantes :

### Établissements concernés par la session de mai

La liste 1 est destinée aux élèves commençant les cours de latin ou de grec classique en 2008 (pour examens en 2010), 2009 (pour examens en 2011) ou 2010 (pour examens en 2012) ; veuillez noter que ces cours sont enseignés sur deux ans avant la tenue des examens.

La liste 2 est destinée aux élèves commençant les cours de latin ou de grec classique en 2011 (pour examens en 2012), 2010



(pour examens en 2013) ou 2013 (pour examens en 2015) ; veuillez noter que ces cours sont enseignés sur deux ans avant la tenue des examens.

Liste 1	
Début de l'enseignement du cours	Examens
2008	2010
2009	2011
2010	2012

Liste 2	
Début de l'enseignement du cours	Examens
2011	2013
2012	2014
2013	2015

#### Établissements concernés par la session de novembre

La liste 1 est destinée aux élèves commençant les cours de latin ou de grec classique en 2009 (pour examens en 2011), 2010 (pour examens en 2011) ou 2011 (pour examens en 2012) ; veuillez noter que ces cours sont enseignés sur deux ans avant la tenue des examens.

La liste 2 est destinée aux élèves commençant les cours de latin ou de grec classique en 2012 (pour examens en 2013), 2013 (pour examens en 2014) ou 2014 (pour examens en 2015) ; veuillez noter que ces cours sont enseignés sur deux ans avant la tenue des examens.

Liste 1	
Début de l'enseignement du cours	Examens
2009	2010
2010	2011
2011	2012

Liste 2	
Début de l'enseignement du cours	Examens
2012	2013
2013	2014
2014	2015

## Vidéos

Afin d'aider les établissements à mettre en place les nouveaux cours des groupes 1 et 2, les membres de la section des langues du bureau de l'IB à Cardiff ont travaillé avec *IB Publishing* pour produire de courtes vidéos en anglais, en français et en espagnol pour chacun des nouveaux cours. Elles constituent une brève introduction aux cours et présentent des informations claires d'une manière concise et accessible. Leur objectif est d'aider les établissements à choisir les meilleures façons de mettre en œuvre ces cours. Il va de soi que ces vidéos ne sont pas exhaustives et doivent être combinées avec une étude approfondie du guide pédagogique et des informations qui s'y rapportent avant que les établissements ne prennent de décision finale. Elles se trouvent sur les pages du CPEL consacrées aux groupes 1 et 2, sous la rubrique **Documents généraux**.

## Groupe 3 – Individus et sociétés

### Commerce et gestion

Dès le mois prochain, un rapport des réunions sur la révision du programme de commerce et gestion sera publié sur le CPEL. Nous encourageons les enseignants à nous communiquer leurs commentaires sur ce rapport à l'aide du questionnaire en ligne, qui sera disponible sur le même site. Nous remercions tous les enseignants qui ont rempli le questionnaire précédent dans le cadre du processus de collaboration consistant à recueillir le plus grand nombre de réactions de la part d'établissements et d'enseignants.

La deuxième édition du CD-ROM *IB Questionbank – Commerce et gestion* (en anglais uniquement) est désormais en vente sur le magasin de l'IB pour un montant de 104 GBP / 168,48 USD.

### Cours pilote de politique mondiale

Un nouveau cours pilote du groupe 3 intitulé « politique mondiale » est en cours d'élaboration. Il associe des concepts tirés des domaines des relations internationales, de la pensée politique et des droits de l'homme. Ce cours a été développé à partir de quatre programmes propres aux établissements (PPÉ), à savoir : étude de la paix et des conflits, pensée politique, droits de l'homme, ainsi que politique mondiale et relations internationales. Bien qu'il s'inspire de ces programmes, le guide pilote développe ses propres thèmes.

La mise en œuvre du cours se compose de différentes phases. Les établissements scolaires désirant participer à ce projet sont invités à nous faire part de leur intérêt. La première phase, qui est en cours, est la conception du programme d'études. Elle aboutira à la publication d'un guide pilote en septembre 2012. À partir de cette date, les établissements seront invités à participer à la phase pilote d'enseignement et d'examens du cours. Cette étape devrait durer environ trois ans. Si elle est franchie avec succès, le cours devrait être ouvert à tous les établissements à partir de 2015.

Les établissements intéressés par ce cours, que ce soit par la phase pilote ou par la phase d'ouverture de l'offre (ou les deux) sont priés de se mettre en rapport avec James Wallace, coordonnateur des programmes et de l'évaluation pour le groupe 3 au bureau de l'IB à Cardiff par courrier, par télécopie ou en envoyant leurs coordonnées en pièce jointe dans un courriel (james.wallace@ibo.org), avant fin mars 2011. Il serait très utile pour les responsables du groupe 3 du bureau de l'IB à Cardiff de pouvoir dès à présent mesurer l'intérêt potentiel existant pour ce cours.

### Nouveaux développements

Un rapport sur le travail effectué à ce jour est disponible sur la nouvelle page du CPEL consacrée à la politique mondiale. Il est accompagné d'un questionnaire. La date limite d'envoi des réponses à ce dernier est le 31 mars 2011. Nous souhaitons recevoir les commentaires des enseignants sur la version préliminaire du guide et nous les encourageons à participer. Cela nous permettra de juger de l'intérêt potentiel et du soutien apporté. Nous espérons recueillir un très grand nombre de réactions de la part des établissements et des enseignants.

## Histoire

### Précisions sur l'évaluation interne en histoire pour 2011 – Critère F : sources et nombre de mots

Voici quelques précisions sur l'évaluation interne en histoire, en particulier sur le critère F.

Pour satisfaire à ce critère, il est attendu des élèves qu'ils incluent dans leur recherche historique une bibliographie ou une liste des sources et de toutes les citations utilisées rédigée à l'aide d'une méthode standardisée ; tout document, illustration ou autre preuve à l'appui doit être inclus en annexe. Aucun de ces éléments ne sera comptabilisé dans le nombre de mots de la recherche, qui devra être précisé avec exactitude sur la page de couverture et qui doit être compris entre 1 500 et 2 000 mots.

À compter de la session d'examens de mai 2011, si l'élève dépasse le nombre limite de mots, l'enseignant devra uniquement évaluer les 2 000 premiers mots et aucun point ne sera attribué pour le critère F.

Les travaux qui contiennent moins de 1 500 mots ne doivent pas être pénalisés par rapport au critère F. Il est en effet peu probable que ces travaux satisfassent à toutes les exigences spécifiées pour la tâche et reçoivent une note générale élevée.

### Révision du programme

La révision du programme d'histoire va débiter et, comme toujours, nous tenons à opérer un processus de consultation et souhaitons ainsi inviter les enseignants à prendre part à cette révision.

Dans le cadre de cette consultation, des questionnaires seront envoyés à tous les établissements début 2011, avant que ne

débute le cycle des réunions de révision et de développement dans le courant de l'année (certaines seront des rencontres physiques, d'autres se dérouleront virtuellement). Nous recherchons pour ces réunions des enseignants ayant une connaissance solide de la discipline et une expérience en matière de développement de programme d'études en histoire.

Si vous souhaitez participer à ces réunions, veuillez adresser un courrier à James Wallace (james.wallace@ibo.org), le coordonnateur des programmes et de l'évaluation pour le groupe 3, décrivant votre expérience et expliquant les raisons pour lesquelles vous souhaitez participer et la manière dont vous pouvez contribuer à la révision. La date limite d'envoi des candidatures est le 29 avril 2011.

## Projets de TISG au niveau moyen

Nous rappelons aux coordonnateurs que tous les projets de technologie de l'information dans une société globale (TISG) de niveau moyen doivent être envoyés à un examinateur dans le cadre de la révision de notation sur CD-ROM ou DVD. Cette exigence doit être respectée même s'il s'agit d'un projet en ligne.

## Philosophie

### Épreuves 1 NS et NM à compter de mai 2011

La consigne interne pour l'épreuve 1, section A indique actuellement ce qui suit.

- Vous identifierez un concept ou un problème philosophique central qui répond à la question : « Qu'est-ce qu'un être humain ? »
- Vous explorerez **deux** différentes approches philosophiques du concept ou problème philosophique que vous avez identifié.
- Vous expliquerez et évalueriez le concept ou le problème philosophique que vous avez identifié.

À compter de la session d'évaluation de mai 2011, le deuxième point puce sera modifié et indiquera :

Vous examinerez **deux** différentes approches philosophiques du concept ou problème philosophique que vous avez identifié.

Cette modification a pour objectif de clarifier leur application par les examinateurs et n'aura aucune conséquence pour les élèves.

### Épreuve 2 NM/NS à compter de mai 2011

À compter de la session d'évaluation de mai 2011, l'épreuve 2 pour le NS et le NM constituera une épreuve commune. Ceci signifie que les pages de couverture des épreuves d'examen et des barèmes de notation porteront la mention « Épreuve 2 niveau moyen et niveau supérieur ».

Cette modification n'aura aucune conséquence pour les élèves.

## Psychologie

### Modification de l'application de la note zéro dans le cadre de l'évaluation interne en psychologie

Les critères d'évaluation actuels pour la psychologie ont été modifiés afin de supprimer la pénalité de zéro appliquée aux études non expérimentales. Lorsque les élèves rendent des études ne présentant pas de caractéristiques expérimentales, les enseignants doivent attribuer zéro points pour les critères d'évaluation jugeant la « méthode » (critère B, C et D) et évaluer les autres aspects du compte rendu selon les critères d'évaluation. Si une étude non expérimentale est sélectionnée comme échantillon, elle doit être incluse dans l'échantillonnage envoyé aux réviseurs de notation et ne pas être traitée comme une anomalie. La définition d'une étude non expérimentale se trouve à la page 44 du guide de psychologie (2009, guide intégral disponible en anglais uniquement). Les élèves qui rendent un travail non acceptable sur le plan éthique tel que décrit à la page 48 du guide de psychologie, se verront tout de même attribuer zéro points pour leur évaluation interne.

Le guide de psychologie, le matériel de soutien pédagogique et le guide de l'élève pour l'évaluation interne ont été modifiés afin de refléter ce changement.

## Anthropologie sociale et culturelle

### Modifications apportées au guide d'anthropologie sociale et culturelle (guide intégral disponible en anglais uniquement)

Suite à la première session d'évaluation pour l'anthropologie sociale et culturelle en mai 2010, certaines modifications ont été apportées aux critères d'évaluation contenus dans le guide publié en février 2008 pour premiers examens en 2010.

Pour l'épreuve 1 du NS et du NM, le critère A – Description et généralisation (question 1) et le critère B – Analyse et interprétation (question 2) ont été reformulés.

La reformulation de ces critères a pour objectif de clarifier leur application par les examinateurs et n'aura aucune conséquence pour les élèves. Nous recommandons aux enseignants d'utiliser ces critères pour les sessions à venir.

Une version mise à jour du guide est à présent disponible sur le CPEL.

## Religions du monde

À partir de septembre 2011, le cours de religions du monde deviendra une matière principale du groupe 3. Pour accompagner cette évolution, l'équipe chargée du perfectionnement professionnel global organisera des événements de perfectionnement professionnel en 2011 et en 2012. Afin d'anticiper le nombre de participants à ces événements, nous invitons les établissements prévoyant de dispenser ce cours à partir de septembre 2011 à se mettre en rapport avec l'équipe à l'adresse suivante : [diploma.pd@ibo.org](mailto:diploma.pd@ibo.org).

## Groupe 4 – Sciences expérimentales

### Science des sports, de l'exercice et de la santé

Des ateliers de catégorie 1 sont prévus pour 2012 afin d'accompagner l'introduction de la science des sports, de l'exercice et de la santé comme matière principale du groupe 4 à partir de septembre 2012. Des ateliers de catégorie 2 suivront en 2013.

Afin d'anticiper le nombre de participants à ces événements, nous invitons les établissements prévoyant de dispenser ce cours à partir de septembre 2012 à se mettre en rapport avec l'équipe à l'adresse suivante : [diploma.pd@ibo.org](mailto:diploma.pd@ibo.org).

## Groupe 5 – Mathématiques et informatique

### Mathématiques NS et NM : informations sur la révision du programme

#### Utilisation des calculatrices à capacité de calcul formel en mathématiques

Comme cela était évoqué dans le rapport de la réunion sur la révision des programmes organisée à Bath en octobre 2007, nous prévoyions de proposer des épreuves nécessitant l'utilisation d'une calculatrice à capacité de calcul formel pour les examens de mathématiques au NM et au NS à partir de 2014. Cependant, la demande pour ce type de calculatrices est nettement inférieure à ce que nous avons prévu : en effet, moins de 5 % des établissements ont exprimé une intention initiale de choisir ce type d'épreuve pour les mathématiques au NS pour les sessions de 2014, et ils ne sont qu'un peu plus de 3 % dans le même cas pour les mathématiques au NM. Nous avons donc décidé de ne pas poursuivre ce projet pour les sessions de 2014. Cette décision sera réexaminée dans les années à venir si nous constatons une augmentation notable de la demande pour ce type d'épreuve.

### Perfectionnement professionnel

En 2012, l'IB organisera un certain nombre d'activités de perfectionnement professionnel sous forme de séminaires spécifiques à chaque matière pour accompagner le lancement des nouveaux guides pour les cours du groupe 5.

Tous les ateliers qui auront lieu en 2011 sur les matières du groupe 5 porteront exclusivement sur les guides utilisés actuellement (en vigueur pour les six prochaines sessions d'examens). Fin 2011, les animateurs d'ateliers des matières du groupe 5 suivront une formation sur les modifications du programme afin de pouvoir animer les ateliers de 2012. En attendant, les enseignants, les coordonnateurs de l'IB et les

chefs d'établissement peuvent consulter les derniers rapports de révision des programmes sur le CPEL. Vous les trouverez sous l'onglet **Révision du programme** sur chaque page des matières du groupe 5.

#### **Calendrier des événements :**

Fin de l'année 2011	Formation en ligne pour les animateurs d'ateliers du groupe 5
Décembre 2011	Publication des versions préliminaires des nouveaux guides sur le CPEL
Février et mars 2012	Séminaires spécifiques aux matières organisés par l'IB
À partir de mars 2012	Tous les ateliers de catégorie 1 et 2 portent sur les nouveaux guides
Septembre 2012	Enseignement conformément aux nouveaux guides

Si vous avez des questions sur les activités de perfectionnement professionnel, veuillez les adresser à l'équipe chargée du perfectionnement professionnel global en envoyant un courriel à [diploma.pd@ibo.org](mailto:diploma.pd@ibo.org).

## Groupe 6 – Arts

### **Musique**

#### **Composante de création évaluée en interne à partir de mai 2011**

En réponse aux questions concernant l'évaluation interne de la composante de création, veuillez noter que les enseignants doivent attribuer des notes pour les options de composition et d'arrangement de cette composante en fonction des partitions musicales produites par les élèves, en utilisant l'enregistrement fourni pour conforter leur évaluation. Lorsque les élèves rendent un travail nécessitant une évaluation à l'aide du critère D (notation de la composition, de l'arrangement et des techniques stylistiques, qualité du son pour la composition assistée par ordinateur, ou spontanéité pour l'improvisation), les enseignants doivent toujours s'efforcer de choisir le descripteur qui convient le mieux pour ce critère, conformément au deuxième point puce de la page 41 de la version PDF du guide de musique (publié en février 2009, en anglais uniquement).

### **Arts visuels**

#### **Formulaire 6/VAEP – Proposition d'examinateur délégué**

Il est impératif que les coordonnateurs du Programme du diplôme remplissent le formulaire 6/VAEP et le renvoient avant le 7 octobre (pour les examens de la session de mai) ou le 7 avril (pour les examens de la session de novembre) afin que le bureau de l'IB à Cardiff puisse assigner les examinateurs délégués. Si les établissements scolaires ne respectent pas

ces échéances, il est probable que d'autres mesures soient prises pour leurs candidats.

Il est conseillé aux coordonnateurs du Programme du diplôme de prendre les dispositions nécessaires bien avant les échéances, surtout en regard du règlement concernant la visite d'un même examinateur lors des deux sessions consécutives précédentes (ainsi, si un examinateur a visité l'établissement en novembre 2009 et en novembre 2010, il ne pourra pas y retourner en novembre 2011). La liste des examinateurs délégués disponibles peut être obtenue auprès du service des opérations d'évaluation ([brendan.murphy@ibo.org](mailto:brendan.murphy@ibo.org)). Lorsqu'un établissement propose un examinateur trop éloigné géographiquement, ce dernier ne pourra lui être assigné.

#### **Arts visuels – Clarifications au sujet de l'évaluation, juin 2010**

Une nouvelle version du document apportant des précisions au sujet de l'évaluation en arts visuels et reprenant les informations contenues dans le document publié à l'origine en novembre 2009, a été publiée en juin 2010 sur la page du CPEL consacrée aux arts visuels.

Ce document a pour but de donner un aperçu des attentes des examinateurs au regard de chacune des composantes des différents niveaux et options, et présente clairement dans un tableau les descripteurs de bandes de notation.

Les enseignants et les coordonnateurs du Programme du diplôme sont invités à lire attentivement les « Directives relatives à l'intégrité en milieu scolaire » ainsi que la section « Comment remplir le dossier de travail du candidat » contenus dans ce document.

#### **Session de discussion avec un expert**

Une session de discussion avec un expert s'est déroulée en septembre 2010 sur un forum d'événements spéciaux pour les arts visuels. De nombreuses questions intéressantes y ont été posées. Ces questions et leurs réponses seront conservées en tant que banque d'informations pour future référence.

#### **Autres dispositions possibles concernant les examens**

Suite à la session d'examens de novembre 2010, les « autres dispositions possibles » concernant les examens en arts visuels ont été légèrement modifiées. Ces modifications précisent la marche à suivre pour les établissements qui choisissent de présenter des candidats à l'évaluation en faisant appel à d'autres dispositions, et pour parer à des circonstances telles que :

- la politique de l'IB en matière de responsabilité sociale ;
- les perturbations entraînées par l'éruption volcanique qui a causé la fermeture de l'espace aérien dans une large partie de l'Europe lors de la session d'examens de 2010 ;
- l'obligation pour les gouvernements de fermer les établissements scolaires lors de la session d'examens de 2009 en raison de l'épidémie de grippe porcine H1N1.

Toutes les informations sur les autres dispositions possibles pour les évaluations se trouvent dans l'édition 2011 du *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.

## Tronc commun

### Mémoire

#### Nous rappelons aux superviseurs et aux coordonnateurs que :

1. les mémoires ne peuvent pas contenir d'éléments utilisés dans d'autres composantes.

Voici des exemples de violation de cette règle :

– un mémoire de musique qui porte principalement sur les œuvres imposées pour le programme de musique du Programme du diplôme. Les deux œuvres imposées pour les examens de 2011 et 2012 sont la symphonie n° 41 K551 « Jupiter » de Mozart et *El salón México* de Copland ;

– un mémoire de géographie dans lequel un travail effectué en évaluation interne est réutilisé, en d'autres termes, un mémoire qui inclut du travail de terrain déjà réalisé pour l'évaluation interne et qui reprend des données brutes recueillies par un groupe et non par l'élève soumettant le mémoire.

2. Les CD ne font pas partie des documents à rendre pour le mémoire et il n'est donc pas nécessaire de les inclure. Seul le travail écrit est évalué.
3. Les superviseurs doivent fournir une note finale prévue pour leurs élèves. Afin de faciliter cette procédure, les seuils communs d'attribution des notes finales sont indiqués à la première page des rapports pédagogiques des mémoires. Tous les mémoires doivent être envoyés par courrier postal aux examinateurs (accompagnés de leur chemise) sans notes ni commentaires.

#### Nouvelles publications

Le nouveau *Guide du mémoire* a été publié en décembre 2010 pour premiers examens en 2013. Le guide comprend une option supplémentaire appelée « études en langue » pour les mémoires du groupe 1 qui a été ajoutée suite aux modifications apportées aux cours de langues de ce groupe. Il inclut également deux nouvelles matières dans lesquelles les élèves peuvent réaliser leur mémoire, à savoir : étude du monde contemporain et littérature et représentation théâtrale. Étant donné qu'étude du monde contemporain ne constitue pas une matière de l'IB, du matériel de soutien pédagogique a été mis au point pour soutenir les mémoires portant sur cette discipline.

Le CD-ROM *50 More Excellent Extended Essays* sera disponible sur le magasin de l'IB en juin 2011.



## Calendrier de révision du Programme du diplôme

Matière	Nouvelles ressources pour les cours	Début de l'enseignement du nouveau programme	Derniers examens conformément à l'ancien programme	Premiers examens conformément au nouveau programme
<b>GROUPE 1</b>				
<i>Langue A1</i>			Novembre 2012	
<i>Langue A – Littérature</i>	2011	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
<i>Langue A – Langue et littérature</i>	2011	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
<b>GROUPE 2</b>				
<i>Langues A2</i>			Novembre 2012	
<i>Langue B</i>	2011	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
<i>Langue ab initio</i>	2011	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
<i>Langues classiques</i>	2014	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<b>GROUPE 3</b>				
<i>Commerce et gestion</i>	2014	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Économie</i>	2011	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
<i>Géographie</i>	2009	2009 – 2010	Novembre 2010	Mai 2011
<i>Histoire</i>	2015	2015 – 2016	Novembre 2016	Mai 2017
<i>TISG</i>	2010	2010 – 2011	Novembre 2011	Mai 2012
<i>Philosophie</i>	2014	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Psychologie</i>	2009	2009 – 2010	Novembre 2010	Mai 2011
<i>Anthropologie sociale et culturelle</i>	2015	2015 – 2016	Novembre 2016	Mai 2017
<i>Religions du monde</i>	2011	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013

Matière	Nouvelles ressources pour les cours	Début de l'enseignement du nouveau programme	Derniers examens conformément à l'ancien programme	Premiers examens conformément au nouveau programme
<b>GROUPE 4</b>				
<i>Biologie</i>	2014	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Chimie</i>	2014	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Technologie du design</i>	2014	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Physique</i>	2014	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Science des sports, de l'exercice et de la santé</i>	2012	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
<b>GROUPE 5</b>				
<i>Informatique</i>	2012	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
<i>Mathématiques complémentaires NM</i>	-	-	Novembre 2013	-
<i>Mathématiques complémentaires NS</i>	2012	2012 – 2013	-	Mai 2014
<i>Études mathématiques NM</i>	2012	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
<i>Mathématiques NM</i>	2012	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
<i>Mathématiques NS</i>	2012	2012 – 2013	Novembre 2013	Mai 2014
<b>GROUPE 6</b>				
<i>Danse</i>	2011	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013
<i>Cinéma</i>	2016	2016 – 2017	Novembre 2017	Mai 2018
<i>Musique</i>	2009	2009 – 2010	Novembre 2010	Mai 2011
<i>Théâtre</i>	2014	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Arts visuels</i>	2014	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016

Matière	Nouvelles ressources pour les cours	Début de l'enseignement du nouveau programme	Derniers examens conformément à l'ancien programme	Premiers examens conformément au nouveau programme
<b>Tronc commun</b>				
<i>Créativité, action, service</i>	2015	2015 – 2016	Novembre 2016	Mai 2017
<i>Mémoire</i>	2014	2014 – 2015	Novembre 2015	Mai 2016
<i>Théorie de la connaissance</i>	2013	2013 – 2014	Novembre 2014	Mai 2015
<b>Matières interdisciplinaires</b>				
<i>Systèmes de l'environnement et sociétés</i>	2015	2015 – 2016	Novembre 2016	Mai 2017
<i>Littérature et représentation théâtrale</i>	2011	2011 – 2012	Novembre 2012	Mai 2013